

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 030158 – AMR 23/023/2003

Action complémentaire sur l'AU 187/02 (AMR 23/066/02 du 20 juin 2002)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

COLOMBIE Luis Enrique Imbachi (h), vice-président du *Sindicato de Trabajadores de las Empresas Municipales de Cali* (SINTRAEMCALI, Syndicat des travailleurs des entreprises municipales de Cali)
les autres membres du SINTRAEMCALI

Nouvelles personnes menacées :

Martha Cecilia Gómez Reyes (f)

Robinson Masso (h)

Martha Bibiana Giraldo (f)

Londres, le 6 mars 2003

Amnesty International demeure vivement préoccupée par la sécurité des adhérents du *Sindicato de Trabajadores de las Empresas Municipales de Cali* (SINTRAEMCALI, Syndicat des travailleurs des entreprises municipales de Cali). En effet, les appels téléphoniques menaçants adressés à des membres de cette organisation et à leurs proches ont nettement augmenté.

Martha Cecilia Gómez Reyes, une déléguée du SINTRAEMCALI et l'épouse de Luis Enrique Imbachi (le vice-président actuel du syndicat), a été menacée par téléphone à plusieurs reprises. Le 22 février 2003, elle a reçu sur son téléphone portable un appel d'un homme qui lui a dit en ricanant : « *Tu vas mourir* ». Le 3 mars, elle a reçu un autre appel à son bureau. Cette fois, un homme a dit sur un ton interrogateur : « *Martha Cecilia Gómez Reyes ?* ». Elle a alors demandé qui était à l'appareil et pour toute réponse, il lui a déclaré : « *Tu vas mourir* ».

Robinson Masso, un autre dirigeant du SINTRAEMCALI, a reçu des appels d'une personne qui est restée muette. Le 3 mars, quelqu'un a appelé Martha Bibiana Giraldo, l'épouse de Robinson Masso, et lui a dit : « *De toute façon, personne ne va s'en sortir* ».

Plusieurs appels téléphoniques menaçants ont également été adressés aux bureaux du SINTRAEMCALI. Ainsi, le 3 mars, le standard a reçu trois de ces appels. L'un d'entre eux était particulièrement inquiétant, car l'auteur affirmait que si le SINTRAEMCALI ne les croyait pas, ils enverraient une petite preuve. L'individu a répété : « *Écoutez-moi bien, nous allons tuer tous ces fils de pute de dirigeants, et cette fois, nous sommes sérieux* ».

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette série de menaces intervient alors que le SINTRAEMCALI mène depuis un an une campagne contre la privatisation des services publics de Cali dans le domaine de l'électricité, de l'eau, du traitement des eaux usées et des télécommunications.

Les forces de sécurité et leurs alliés paramilitaires accusent souvent des syndicalistes d'être des sympathisants de la guérilla. Les personnes accusées sont fréquemment harcelées, torturées, voire assassinées, souvent par des paramilitaires. Le 16 juin 2002, par exemple, Luis Enrique Imbachi, qui était alors président par intérim du SINTRAEMCALI, a été la cible d'une tentative d'assassinat (voir AU 187/02, AMR 23/066/02 du 20 juin 2002).

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par la sécurité des membres du SINTRAEMCALI du département du Valle del Cauca ;

– priez les autorités de vous informer des mesures qu'elles ont l'intention de prendre pour garantir la sécurité de ces personnes, et d'accorder des ressources appropriées au programme de protection des syndicalistes mis en œuvre par le ministère de l'Intérieur ;

– demandez instamment que soit menée une enquête exhaustive et impartiale sur les menaces de mort dont ont fait l'objet les membres du SINTRAEMCALI, que les résultats de ces investigations soient rendus publics, et que les responsables présumés soient traduits en justice ;

– engagez les autorités à ouvrir des investigations approfondies et impartiales sur les liens existant entre les forces de sécurité et les groupes paramilitaires qui opèrent dans le département du Valle del Cauca, à en rendre publics les résultats, et à traduire en justice les personnes soupçonnées d'appartenir à ces groupes ou de les soutenir ;

– invitez les autorités à prendre immédiatement des mesures pour démanteler les groupes paramilitaires, conformément aux engagements pris par le gouvernement et aux recommandations formulées par les Nations unies et par d'autres organisations intergouvernementales.

APPELS À :

Ministre de l'Intérieur et de la Justice :

Sr. Fernando Londoño Hoyos
Ministro del Interior y de Justicia
Ministerio del Interior
Palacio Echeverry
Carrera 8a, No. 8-09, Piso 2o.
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Ministro del Interior, Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 566 4573

Formule d'appel : *Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,*

Ministre de la Protection sociale :

Sr. Diego Palacio Betancur
Ministerio de Protección Social
Carrera 13 No 32-76
Bogotá, Colombie

Télégrammes : Ministro de Protección Social, Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 336 80 07

Formule d'appel : *Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,*

Fiscal General de la Nación [qui chapeaute le système judiciaire]:

Dr. Luis Camilo Osorio
Fiscal General de la Nación, Fiscalía General de la Nación
Diagonal 22B 52-01 (Ciudad Salite)
Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 570 2022 / 2017 (Si quelqu'un décroche, demandez la ligne de fax : « *Me da tono de fax por favor por Dr. Osorio.* »)

Formule d'appel : *Estimado Dr. Osorio, / Monsieur,*

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains :

NOMADESC
AA 18621
Bogotá
Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 17 AVRIL 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*